

Droit international privé (I) (1219)  
Cours de Madame le Professeur Fauvarque-Cosson

**Sujet d'examen**  
**UEC**

Session de janvier 2018

Pas de document autorisé

Les étudiants traiteront les 4 questions suivantes, chacune sur 2,5 points :

- Exception d'ordre public et lois de police : quelles différences méthodologiques ?
- Les procédés utilisables pour rechercher le contenu du droit étranger
- La loi applicable à la protection des données personnelles
- Commentez l'article 27 du règlement n° 1215/2012 ( Bruxelles 1 refondu ):  
*« La juridiction d'un État membre saisie à titre principal d'un litige pour lequel les juridictions d'un autre État membre sont exclusivement compétentes en vertu de l'article 24 se déclare d'office incompétente ».*